



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 16 novembre 2025

Lieu : É.S. Jeanne-Mance

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard			25	14	25	15	26	24	25	10	8	0	201	119	1,689076	4	1
				25	13	25	12	25	18	25	13							
2	É.S. Marie-Rivier	14	25			24	26	25	22	25	20	3	5	164	186	0,88172	4	3
		13	25			15	25	23	25	25	18							
3	É.S. Bromptonville	15	25	26	24			25	15	25	14	6	2	178	154	1,155844	4	2
		12	25	25	15			25	23	25	13							
4	Le Ber	24	26	22	25	15	25			25	17	3	5	177	181	0,977901	4	4
		18	25	25	23	23	25			25	15							
5	É.S. Jeanne-Mance	10	25	20	25	14	25	17	25			0	8	120	200	0,6	4	5
		13	25	18	25	13	25	15	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 16 novembre 2025

Lieu : É.S. Jean-Rimbault

Section : B

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Poly La Samare			25	12	25	7	25	6	25	15	8	0	200	100	2	4	1
				25	14	25	15	25	18	25	13							
2	Salésien	12	25			23	25	25	19	16	25	3	5	159	190	0,836842	4	3
		14	25			25	23	25	23	19	25							
3	É.S. St-Marie	7	25	25	23			25	15	24	26	2	6	151	189	0,798942	4	4
		15	25	23	25			17	25	15	25							
4	P. Montignac	6	25	19	25	15	25			15	25	1	7	133	192	0,692708	4	5
		18	25	23	25	25	17			12	25							
5	É.S. Odyssée	15	25	25	16	26	24	25	15			6	2	179	151	1,18543	4	2
		13	25	25	19	25	15	25	12									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 16 novembre 2025

Lieu : É.S. Jean-Rimbault

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	S. de Sherbrooke			25	12	25	13	25	20	6	0	150	96	1,5625	4	1
				25	16	25	15	25	20							
2	Le Boisé Marie-Claude	12	25			13	25	9	25	0	6	77	150	0,5133	4	4
		16	25			20	25	7	25							
3	P. Louis St-Laurent	13	25	25	13			23	25	2	4	113	133	0,8496	4	3
		15	25	25	20			12	25							
4	É.S. Escale	20	25	25	9	25	23			4	2	140	101	1,3861	4	2
		20	25	25	7	25	12									

1^{er} : S. de Sherbrooke

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
15	8	

2^e : É.S. Escale

3^e : P. Louis St-Laurent

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
12	20	

4^e : Le Boisé Marie-Claude

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 16 novembre 2025

Lieu : É.S. Jeanne-Mance

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. du Triolet			25	21	25	11	25	18	5	1	144	111	1,2973	4	1
				25	19	25	17	19	25							
2	É.S. La Ruche	21	25			25	17	25	16	2	4	116	133	0,8722	4	3
		19	25			10	25	16	25							
3	É.S. Montcalm	11	25	17	25			18	25	1	5	108	135	0,8000	4	4
		17	25	25	10			20	25							
4	É.S. Wilfrid Léger	18	25	16	25	25	18			4	2	134	123	1,0894	4	2
		25	19	25	16	25	20									

1^{er} : É.S. du Triolet

25	16	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
16	25	8

2^e : É.S. Wilfrid Léger

3^e : É.S. La Ruche

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
20	14	

4^e : É.S. Montcalm

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.